

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE KNOERINGUE
DE LA SEANCE DU 22 FEVRIER 2021**

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : MM. GROELLY Patrick, GENG Caroline, ZOELLE Jean-Denis, adjoints.
MM. DOPPLER Franck, GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny, MUNCH Pascal,
UEBERSCHLAG Franck.

Absents excusés : MM. FRISCH Guillaume, MERTZ Julie.

Le secrétaire de séance : Mme GENG Caroline.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2021
2. Urbanisme
3. Travaux RD 16
4. PLU
5. Saint-Louis Agglomération
6. Orientations budgétaires 2021
7. Divers

1. - APPROBATION du PV de la REUNION du 25 janvier 2021

Le procès-verbal expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – URBANISME

2.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
PC Bolle/Scholler	rue Eugène Wacker	Maison d'habitation	En cours
CU Caille L'Etienne	5, rue des Prés	CU d'information	En cours
DP Munch Kévin	16, rue des Romains	Carport	En cours

DP Martin Marie (2x)	9, rue des Romains	Division parcellaire	En cours
DP Bubendorff Jordane	10, rue des Prés	Clôture	En cours
DP Blenner Hervé	5, rue de Bâle	Ravalement de façade	En cours

2.2. – Déclaration d’Intention d’Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- la vente du bien bâti situé en section 1, parcelles 77 et 228/76 (rue des Romains), d’une superficie de 948 m², appartenant à M. MUNCH Kévin et Mme BAUMANN Camille à M. CLEMENT BONINI Paolanto et Mme BOUZANA Anaïs,
- la vente du bien bâti situé en section 15, parcelle 26 (30A, rue de Bâle), d’une superficie de 1 723 m², appartenant à Melle SCHATTE Syndi à M. DISSLER Anthony,
- la vente du bien bâti situé en section 2, parcelle 253/60 (5, rue des Prés) d’une superficie de 602 m², appartenant à M. et Mme CAILLE L’ETIENNE Romain et Aurélie à Mme FRIAS SANCHEZ Benita.0

3. – TRAVAUX RD 16

L’enfouissement électrique n’a toujours pas été réalisé. Les divers courriers dénonçant cet état de fait ont été envoyés mais restés sans réponse à ce jour. Il convient de rappeler l’interlocuteur EDF pour clore au plus vite ce dossier.

4. – PLU

Une réunion de finalisation se tiendra mardi 23 février 2021. Cette rencontre sera l’occasion d’effectuer un dernier contrôle sur les modifications apportées au PLU.

La réponse de la DREAL est toujours en attente. Dès réception, la Commune procédera à la publication et l’enquête avec commissaire enquêteur pourra débuter.

5. – SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

5.1. - Pacte de gouvernance de Saint-Louis Agglomération

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 a introduit la possibilité d’élaborer un Pacte de Gouvernance entre les communes et l’EPCI.

Dans ce cadre, à l’issue d’un débat qui s’est tenu le 14 octobre 2020, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération s’est prononcé en faveur de l’élaboration d’un Pacte de Gouvernance qui doit permettre de faciliter le dialogue, la coordination, l’association et la délégation de moyens pour renforcer les liens entre l’EPCI et ses communes membres.

Les élus ayant contribué à son élaboration dans le cadre de la Conférence des Maires, le projet de Pacte de Gouvernance vient ainsi préciser les dispositifs mis en place pour faciliter les relations entre Saint-Louis Agglomération et ses 40 communes membres.

Afin d'en finaliser son adoption, le projet de Pacte de Gouvernance doit être transmis aux communes membres pour avis des conseils municipaux, rendu dans un délai de deux mois après sa transmission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de Pacte de Gouvernance tel qu'établi entre Saint-Louis Agglomération et ses communes membres.

6. – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

6.1 – Orientations budgétaires 2021

Monsieur le Maire reprend les propositions de travaux mises sur la table lors de la réunion du 25 janvier 2021.

A la liste des travaux déjà évoqués, s'ajoutent les projets suivants :

Lieu	Objet	Prix
Salle polyvalente	Isolation de la toiture	
Chemin Eugène Wacker	Réfection	
Aire de jeux	Plantation	2 400 €
Entrées du village	Coussins berlinois ou feux rouges	25 000 €/.....
Atelier municipal	Etabli, outillage...	
Rénovation thermique	Ecole primaire + logement	20 000 €
Réfection de chemin	Sentier vers M. Seginger	
Chariot + téléviseur	Salle du conseil municipal	
fleurissement	Centre du village (église – mairie)	
Restauration des calvaires		
fontaine en béton	Sous le pont du Steinberg	
4 bacs à fleurs	Parking	

Autres travaux d'isolation : 2 bâtiments font l'objet d'étude, à savoir la mairie et la salle polyvalente, qui pourraient bénéficier d'aides diverses. Monsieur Franck UEBERSCHLAG ayant participé à une réunion d'information fait savoir que les dossiers préparatoires et de demande de subventions peuvent s'étendre sur un délai de deux années.

Chemin Eugène Wacker : Monsieur le Maire propose de réparer ledit chemin plutôt que de le refaire à neuf. Un devis est encore en attente ; la décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Aire de jeux : une haie vive est à commander. Ce type de travaux entre dans le cadre du Gerplan et est subventionné à hauteur de 40%.

Monsieur le Maire propose, pour ombrager la zone, d'acheter 3 arbres que les services de la municipalité planteront vers la fin du mois de mars.

Entrées du village : Monsieur le Maire propose de prendre attache auprès de l'Unité Routière du Sundgau (Agence d'Altkirch) et tenter d'évaluer avec ses services le besoin réel en matière de sécurisation optimisée des entrées du village, les coussins berlinois ne faisant plus l'unanimité.

7. – DIVERS

7.1. – Formation des élus

Le groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin propose à l'attention des élus qui le souhaitent des formations sur la gestion des incivilités, dispensées par les négociateurs régionaux de la gendarmerie.

L'objectif de cette formation est de prévenir les agressions en donnant les clés pour désamorcer les conflits, faciliter la communication et rétablir la relation avec un individu.

Les élus intéressés par cette formation sont invités à le signaler au plus.

7.2. – Elections régionales et départementales

Le Gouvernement a fixé aux 13 et 20 juin 2021 les élections régionales et départementales 2021, sous réserve d'un nouveau report en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

7.3. – Raccordement téléphonique à particulier

Une demande de raccordement téléphonique à sa propriété privée a été formulée par Monsieur FRISCH Guillaume. Pour se faire, 23 poteaux sont nécessaires et le coût de ces travaux est estimé par Orange à environ 20 000.00 €.

La Commune étant actuellement dans une dynamique d'enfouissement de tous ses réseaux, l'apparition de tous ces poteaux est incohérente avec ses objectifs. Un autre devis a ainsi été établi prenant en compte l'enfouissement de cette ligne ; coût du chantier estimé à 60 000.00 €.

Ces travaux de raccordement téléphoniques, quels qu'ils soient, semblent ne pas être de la compétence de la commune. Une étude juridique est actuellement menée par l'Adauhr afin d'apporter une réponse éclairée à cette demande.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h20.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2021
2. Urbanisme
3. Travaux RD 16
4. PLU
5. Saint-Louis Agglomération
6. Orientations budgétaires2021
7. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des
délibérations du conseil municipal de Knoeringue
de la séance du 22 février 2021**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
GENG Caroline	2^{ème} adjoint		
ZOELLE Jean-Denis	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal		
FRISCH Guillaume	Conseiller Municipal	Absent	
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MERTZ Julie	Conseiller Municipal	Absente	
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal		
UEBERSCHLAG Franck	Conseiller Municipal		